



# VLLD : Quand la flotte prend l'eau !

30 avril 2026

Le renouvellement des **V**éhicules de **F**onction **L**ongue **D**urée est maintenant organisé en 2 commandes dans l'année. A chaque fois, ce sont 300 collaborateurs qui doivent choisir leur véhicule électrique dans une grille et s'engager à payer la quote-part qui leur incombe.

## Des collaborateurs mis au pied du mur !

C'est une routine depuis la mise en place des grilles full électrique début 2025 : la direction fait des commandes groupées auprès d'ARVAL pour pouvoir bénéficier de meilleures conditions tarifaires...mais, cette fois, il y a une nouveauté puisque de nombreux collaborateurs « font les morts » pour ne pas renouveler leur véhicule.

Après deux décalages de la date limite de commande (du 17 au 24 avril 2026, finalement reportée au 30 avril) et une interpellation des managers, la Direction a tranché : elle s'apprête à **commander d'office des véhicules** pour les collaborateurs concernés par le renouvellement qui pourront, soit les accepter et les payer, soit utiliser un véhicule deux places qui sera mis à leur disposition.

**En cas de refus, des mesures disciplinaires seront mises en place.**

## Comment en sommes-nous arrivés à cette situation ?

La dégradation de la liste des véhicules proposés : réduction drastique du choix avec des véhicules de plus faible autonomie, finitions en baisse, obligation de justifier de trois enfants pour accéder au gros SUV et cerise sur le gâteau un doublement des prix par rapport à la situation de janvier 2025.

Bref en moins de 18 mois ce qui constituait un avantage pour certains métiers est devenu une contrainte.

Nous sommes clairement en face d'une Direction qui refuse d'écouter et d'entendre en jouant sur tous les leviers pour réduire **ses coûts** au mépris du bien être et du package des collaborateurs.

**Parce qu'il s'agit d'une situation inédite, certains pourraient penser que notre Direction « bluffe ».**  
**Ce n'est pas le cas et nous pensons qu'elle n'hésitera pas à mettre certains dans des situations difficiles.**

La CFTC a décidé de vous informer avant l'expiration de **l'ultimatum fixé au 30 avril**.

**Pour la CFTC cet ultimatum est inacceptable et non conforme aux engagements de transparence pris par SCHNEIDER.**

**La CFTC entend tout mettre en œuvre pour remédier à la dégradation du choix des véhicules et souhaite de vraies négociations paritaires.**

**Des questions ? Contactez vos représentants CFTC**

Vos représentants CFTC :

[Sylvie RESTANI](#)

[Xavier MERLINI](#)

[François SOENEN](#)

[Ludovic LAMBERT](#)

[www.cftc-schneider.com](http://www.cftc-schneider.com)

